

Questions d'Éduc.

N° 027 - Février 2017

Collection Dossiers UNSA Éducation www.unsa-education.com



Fortement présent dans le cadre scolaire et universitaire, le travail personnel n'est-il qu'une manière de prolonger, par soi-même, un apprentissage prescrit ?

Est-ce une sorte de complément indispensable pour réussir ?

**Et si c'était une manière de se connaître ?
De se découvrir ?
De se réaliser ?**

**« Questions d'Éduc. »
mène l'enquête
et vous invite
à la réflexion.**

Le travail personnel

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

UNSA
éducation
La force positive !

Actualités Éducatives

Une bonne idée :

collaborer avec les parents

Permettre aux entretiens individuels enseignants-parents d'être des temps de fabrication d'une réelle coéducation en les inscrivant dans une démarche collaborative, c'est ce que propose l'outil réalisé par le sociologue Jean-Paul Payet de l'université de Genève.

À découvrir sous forme de diaporama :

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/documents-moms/diaporama-payet>

Une date :

le 23 mars

Pour tout savoir sur les résultats du Baromètre des métiers de l'UNSA Education et auquel plus de 25 000 collègues ont répondu.

Peut-être vous...

Une découverte :

Les Fabriques d'initiatives citoyennes

Qu'est-ce que c'est ? Des lieux qui créent des occasions de mixité sociale, de « vivre ensemble », de développement du pouvoir d'agir citoyen, de la formation, de l'action, de la création collective. Retrouvez la présentation de ces espaces d'initiatives populaires en vidéo :

<http://www.cnajep.asso.fr/actualites-du-secteur/2017/les-fabriques-dinitiatives-citoyennes-quest-ce-que-cest.html>

Un scandale :

le FN usurpe Jean Zay

La circulaire de Jean Zay interdisant en 1936 les signes politiques dans les établissements scolaires : une neutralité comme le prétend le FN ? En fait il s'agissait de s'opposer à l'entrisme de l'extrême droite, celle dont le FN est aujourd'hui l'héritier.

UN CHIFFRE :

24%

C'est celui du chômage des jeunes de moins de 25 ans qui a bondi en 40 ans de 7 à 24%.

L'évènement

L'Enseignement artistique et culturel à l'honneur

Savez-vous qu'il existe un Haut conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle ? Eh bien, il vient d'être renouvelé. Et le 30 janvier dernier le Premier ministre Bernard Cazeneuve s'y est rendu, affirmant que « *l'EAC doit tenir un rôle central dans la formation de jeunes français* ».

Il s'est appuyé sur le rapport de la députée Sandrine Doucet, pour cibler précisément les améliorations à apporter aux dispositifs de l'Éducation artistique et culturelle (AEC).

À suivre....

(<http://www.gouvernement.fr/partage/8804-rapport-de-mission-sur-les-territoires-de-l-education-artistique-et-culturelle>)

L'action

Les projets électoraux pour l'éducation

Quelle sera la place des thèmes éducatifs dans la campagne électorale présidentielle française ? Difficile à dire aujourd'hui. La mise en œuvre de primaires a conduit à ne connaître les candidats et donc leur programme définitif que tardivement.

Les enjeux sont pourtant d'importance. Aussi, nous avons commencé l'analyse

des programmes éducatifs des candidats déclarés.

À retrouver sur le site de l'UNSA Éducation <http://www.unsa-education.com/spip.php?rubrique101>.



Cette rubrique sera régulièrement alimentée par l'étude des programmes

des nouveaux candidats connus ou par des approches plus thématiques au sein des différents projets électoraux.

Le livre

« *Ce livre propose des éléments de réponse à une question qui intéresse un large public : comment les parents, les autres éducateurs, les élus et décideurs locaux s'y prennent-ils pour coopérer et faire en sorte que tous les enfants d'un territoire de vie soient en mesure de réussir ?*

C'est-à-dire, en pratique, de réussir à apprendre à l'école et hors de l'école,

à progresser, à échanger, à chercher et à trouver à faire des choix individuels et collectifs éclairés, à s'émanciper en toute sécurité. ».

L'auteur a récolté de nombreux témoignages et a enquêté sur tout le territoire pour faire partager des motivations et des façons d'agir ensemble.

De l'action, de la coopération, de l'altruisme, de la confiance, de l'empathie ! À lire positivement !



Sommaire

2 et 3 <i>Actualités éducatives</i>	
4 SOMMAIRE	15 Qualifier le temps de travail de l'élève
5 à 7 Travail de soi, pour soi, sur soi	16 et 17 L'activité en classe
8 et 9 Le test	18 Travaux personnels encadrés : pourvu que ça dure !
10 à 12 Aller contre soi	19 et 20 Le cadre associatif et l'accompagnement aux devoirs
13 L'éducation populaire, un travail pour soi, sur soi, volontaire et tout au long de la vie	21 et 22 Et ailleurs ?
14 Devoirs ou temps de travail personnel ?	23 Pour aller plus loin

VOS FICHES PRATIQUES

- I : Face au travail : chacun sa stratégie
- II : Partager son travail personnel sur Internet
- III : Ce que nous disent les textes scolaires
- IV : Lien avec les familles

Travail de soi, pour soi, sur soi

Le travail est un mot fort usité et encore plus dans la période actuelle. Parfois -pour ne pas dire souvent- d'ailleurs, avec confusions et amalgames.

Crises en campagnes électorales obligent, on entend parler de « manque de travail », de « remettre les gens au travail », de « nouveaux rapports au travail », de « valeur travail », de « mal-être (ou bien-être) au travail » ... sans que l'on sache réellement si l'on parle de travail, d'emploi ou de métier.

Il faut le réaffirmer, le travail n'existe pas uniquement dans le cadre d'une activi-

té professionnelle. Inutile de chercher à qualifier « le métier d'élève » pour justifier le travail scolaire, à rapprocher personne à domicile (souvent les femmes) et travail domestique, à faire correspondre sans emploi et sans activité...

Un métier peut représenter des formes de travail. Un emploi peut procurer du travail. Le travail en lui-même se définit comme un ensemble d'activités.

Le dictionnaire (<http://www.cnrtl.fr/definition/travail>) définit le travail comme une « activité humaine exigeant un effort soutenu, qui vise à la modification des éléments naturels, à la création et/ou à la production de nouvelles choses, de nouvelles idées ».

Un travail autonome



Travailler est donc avant tout l'action de réaliser quelque chose. Travailler c'est agir. Il s'agit d'une action de soi, une action personnelle.

Cela ne signifie pas qu'elle soit une démarche exclusivement ou prioritaire individuelle, le travail personnel peut tout aussi bien être collectif. Mais il est mené par chaque individu. Souvent même choisi par eux. Ou, lorsqu'il est prescrit, il participe à la volonté de découvrir, de prolonger, d'améliorer ses savoirs, savoir-faire...

Ainsi, le bricoleur « du dimanche » pourra consacrer son temps libre à construire, réparer, améliorer, embellir... son lieu d'habitation ou son véhicule par exemple. L'artiste amateur se concentrera quant à lui à l'apprentissage, l'appro-

fondissement, le perfectionnement, la (re)présentation de son art.

Il peut y avoir une proximité entre certaines formes de travail personnel et l'autodidactie. Une manière d'apprendre par soi-même. Ce qui nécessite tout de même des méthodes d'apprentissage tel que le préconisait déjà en son temps **Condorcet** (on peut prolonger cette réflexion avec le numéro 22 de *Questions d'Éduc.* consacré à « Apprendre à apprendre »).

L'intérêt du travail personnel, prescrit ou librement choisi, réside en grande partie dans la possibilité d'y expérimenter et développer une activité autonome : faire par soi, le fameux « c'est moi qui l'ai fait » de la publicité !

Un travail formateur...

C'est même par cette prise d'autonomie, qui peut être progressive, que le travail personnel possède une fonction formatrice importante. Il permet de mettre en évidence ce que chacun est capable de réaliser. Au-delà du résultat -qui peut être fait pour un tiers- le travail personnel est donc un travail pour soi. Un travail qui apporte à celui qui le réalise. Qui l'enrichit.

Certes, tout travail apprend. Parfois malgré la contrainte, l'acte répétitif, le non-choix.

Mais le travail personnel lorsqu'il est envisagé comme un apport personnel (un travail pour soi) est d'autant plus enrichissant. Il permet d'apprendre tout à la fois du résultat de notre travail que des méthodes de travail utilisées.

L'image du travail formateur la plus souvent reprise est celle des compagnons du tour de France. Leur démarche consiste dans une progression qui conduit de l'apprentissage chez plusieurs maîtres à l'élaboration, toute personnelle, d'un chef d'œuvre, summum du savoir-faire acquis et développé.

La réalisation finale donne toute la mesure des compétences ainsi construites progressivement et tend à promouvoir l'ambition que « l'élève dépasse le maître ».

En montrant ce qu'il est capable de faire l'élève s'auto-réalise, s'inscrit dans l'héritage de ce qu'il a reçu et en même temps s'en émancipe, ce qui est bien la vocation de tout acte de formation.

Ceci implique que le travail personnel, avant d'être totalement autonome, nécessite d'être guidé, accompagné, tuteuré. Mais aussi qu'à la transmission de savoirs doit correspondre la transmission de méthodes de travail, afin que progressivement l'autonomie puisse être réelle.

Il convient donc autant d'analyser et d'évaluer le travail personnel à la fois dans ce qu'il a permis de réaliser que dans les démarches, les stratégies, les étapes qui ont conduit à cette réalisation. Le travail personnel permet de faire l'apprentissage et se découvrir soi en train de travailler.

De faire une découverte de soi.

... et transformateur

Dans ce sens, le travail personnel peut être levier de transformation. Il peut devenir un travail sur soi.

Trois axes peuvent illustrer cette possible évolution personnelle.

Tout d'abord, comme l'affirme Hegel : « *En travaillant, [l'homme] transforme la nature et, par-là, il se transforme lui-même.* » Le travail nous rend moins dépendant de notre environnement puisqu'il nous permet d'agir sur lui voire de le transformer.

Ensuite comme nous l'avons vu précédemment, le travail personnel conduit

à une forme d'autonomie, d'autodidactie, d'autoréalisation en prenant de la distance avec l'enseignement de ses « maîtres ».

Enfin, le travail met en évidence les compétences acquises et développées tant dans le résultat obtenu que dans le chemin parcouru pour l'obtenir.

Ces trois apports permettent un retour sur soi. Ils enseignent à se percevoir différemment.

Ils valorisent l'image de soi (« *j'ai pu le faire* », « *j'ai su le faire* », « *j'y suis arrivé* »...) et renseignent sur sa propre ma-

nière de travailler, de gérer son temps, ses ressources, ses motivations, d'utiliser d'autres apprentissages, des formes différentes d'aides...

Cette connaissance nouvelle de soi est déjà source d'évolution. Elle peut être renforcée par le choix et la volonté d'aller au-delà, de s'en servir pour travailler plus efficacement, avec moins de pression, plus de plaisir, en répartissant mieux son temps... Et ces changements dans la façon de travailler personnellement peuvent se ressentir et être mobilisés dans toutes autres activités de travail ou de loisir.

Un processus plus important que le résultat

Il ne s'agit en rien de faire l'éloge du travail en gommant tous les aspects contraignants, voire aliénants, que celui-ci peut porter.

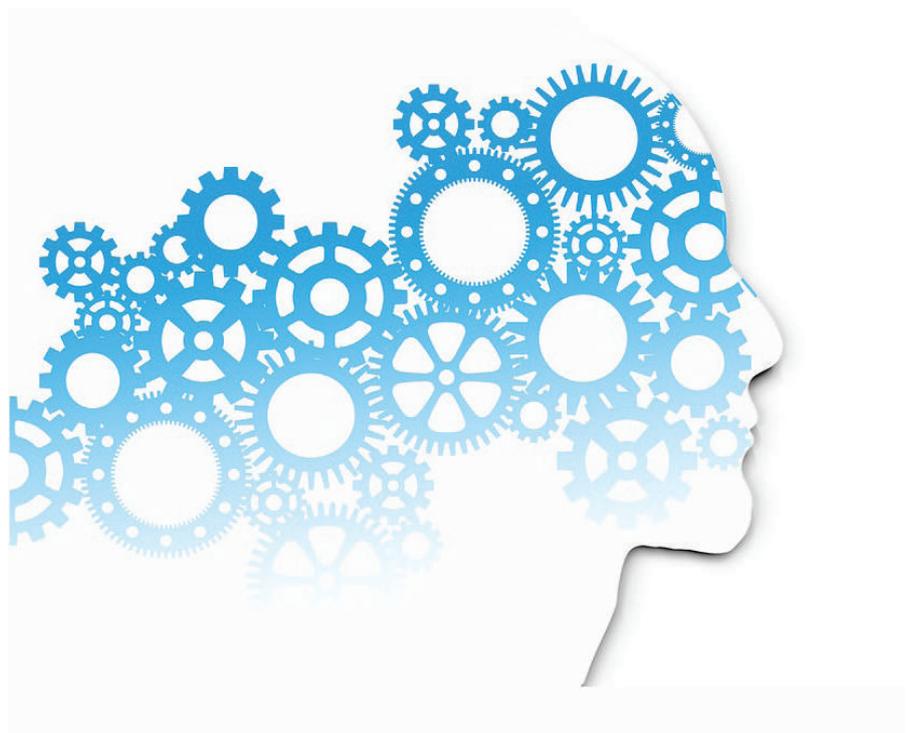
Mais à l'orée d'une réflexion sur le travail personnel dont tous les articles de ce numéro de « *Questions d'Éduc.* » vont tenter de mettre en évidence les caractéristiques, les apports et les difficultés, avant même de se poser l'ambigu questionnement sur la place du travail personnel dans les démarches d'apprentissage et tout particulièrement à l'École, ce détour paraissait nécessaire.

De soi, pour soi et sur soi, le travail personnel pose la question de notre rapport au monde et de notre volonté et capacité à agir sur lui, sur nous, sur les évolutions à venir.

Travailler personnellement s'apprend, se guide, s'accompagne, s'autonomise pour devenir une démarche portée par chacun ayant appris à mieux se connaître.

Le travail personnel relève d'une dimension philosophique et citoyenne : la reconnaissance des capacités de chacune et chacun à travailler sur soi et sur le monde qui nous entoure et d'y prendre une place active.

Ici le résultat est moins important certainement que le chemin (le processus) qui y conduit, « *le voyage plus important que la destination* » pour reprendre l'expression de Robert Louis Stevenson.



Test : où en êtes-vous avec le travail personnel ?



Ce test n'a aucune prétention à une quelconque valeur scientifique, il n'a pas d'autre ambition que de vous amener à vous interroger sur votre rapport au travail personnel.

1) Vous avez un travail personnel à faire :

- A** - vous l'avez déterminé vous-même bien avant qu'on vous le demande explicitement
- B** - vous attendez pour le programmer une demande claire et explicite
- C** - vous vous y mettez, peut-être, au 3ème rappel ou le jour de la dead line

2) Votre organisation :

- A** - to do list, rappel sur votre agenda numérique, temps programmés, documentation récoltée... vous êtes au taquet
- B** - vous l'avez noté sur un post-it que vous avez collé... quelque part sûrement...
- C** - quelle organisation ?

3) Chez vous, votre bureau est :

- A** - organisé, rangé, dégagé avec une touche de zen
- B** - avec des piles de documents, des post-it partout... et c'est exprès car un bureau trop rangé nuit à la créativité
- C** - improvisé suivant les besoins sur un coin de table disponible

4) Vos outils numériques sont :

- A** - interconnectés, vous retrouvez tout votre travail en cours grâce au cloud et à quelques applications soigneusement choisies
- B** - vous essayez d'avoir tout sur une clé USB et de ne pas l'oublier
- C** - peu utilisés pour votre travail, vous ne trouvez pas leur usage forcément pratique et efficace

5) Vous procrastinez...

- A** - jamais, ce qui est fait n'est plus à faire !
- B** - parfois, vous surfez sur les réseaux sociaux ou vous vous mettez à faire du nettoyage juste au moment où vous devriez vous mettre au travail
- C** - systématiquement dès que vous avez quelque chose à faire, vous en faites une autre ou vous arrivez à ne rien faire du tout !

6) Vous souffrez :

- A** - du syndrome de l'imposteur, vous ne vous sentez jamais légitime ou assez compétent donc vous devez travailler encore plus et mieux pour progresser
- B** - de manque de confiance en vous, vous avez peur de ne pas avoir assez de temps pour bien faire les choses
- C** - d'allergie à la mise au travail

7) Dimanche après-midi, votre programme :

- A** - 2h de travail personnel comme prévu et plus éventuellement si besoin
- B** - repos, détente, un peu de ménage mais pas de travail le week-end
- C** - ah non, pas de programme défini le dimanche, on verra...

8) L'équilibre vie pro / vie perso pour vous c'est :

- A** - difficile à trouver, trop de choses à faire et pas assez de temps, vous aimeriez avoir des journées de 50 heures
- B** - un numéro d'équilibrisme permanent
- C** - la vie perso est une priorité absolue, non négociable et assumée

Vous avez plus de A :

Vous êtes redoutablement efficace et sérieux, rien ne vous fait peur, le travail est toujours accompli à la perfection en temps et en heure. C'est vraiment impressionnant et extrêmement appréciable pour ceux qui bénéficient de votre travail.
 Notre conseil : pensez à vous détendre et à nourrir votre créativité avec des moments d'oisiveté et de sérendipité.
 Lisez « *La Première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* » de Philippe Delerm.

Vous avez plus de B :

Vous avez trouvé un équilibre, parfois instable, entre travail à faire et besoin de profiter de la vie. Votre travail est toujours fait correctement même si c'est parfois à la dernière minute.
 Notre conseil : essayez de gérer votre tendance à la procrastination sans trop culpabiliser.
 Lisez « *Multipliez vos idées* » de Brice Challamell.

Vous avez plus de C :

Pour vous le travail personnel c'est difficile, vous êtes un champion de la procrastination et du méga stress de dernière minute. Vous avez honte parfois et pourtant... votre cas n'est pas forcément aussi désespéré que vous le croyez !
 Notre conseil : Assumez votre procrastination, cela peut être un pas vers plus d'efficacité comme nous l'explique Yves Grandmontagne.
 Lisez « *La semaine de 4 heures* » de Timothy Ferriss.

Un peu de A, de B, de C :

Pour vous, pas de profil type. Le travail personnel ça dépend des jours, de votre humeur, de la météo...
 Notre conseil : Celà vous convient bien ainsi, alors continuez !

Lisez « *Le pouvoir du moment présent* » d'Eckhart Tolle.

Aller contre soi

De soi, pour soi, et sur soi, le travail, s'il est personnel, reste du travail. Il suppose le passage à l'action, celle de produire quoi ? ... Une nouvelle version de nous-même. Apprendre, faire du sport, méditer, se cultiver, entraîne consciemment ou pas un changement.

Depuis quelques années, les ouvrages consacrés au travail et au développement personnel fleurissent. Il ne s'agit pas de considérations philosophiques sur l'être humain, mais de ce qui parle à soi et de soi. Du fait que chacun a des ressources et qu'il est naturellement capable d'évoluer.

Bien-être, affirmation de soi, gestion de soi et du stress, bonheur, communication et confiance en soi, ou encore savoir lâcher prise... l'engouement du public pour la réflexivité est bien réel.

Si l'essor de cette nouvelle forme de « *psychologie de la vie quotidienne* » montre que la société valorise le changement, cela confirme également combien c'est difficile.

Résolutions, trucs, combines et astuces, le chemin du travail de soi, pour soi et sur soi, n'est pas simple.

« Quand tu veux, tu peux » ... vraiment ?

Le passage à l'action n'est pas qu'une question de volonté. Ou plutôt la volonté n'est pas quelque chose d'uniforme.

Buts, valeurs, influences, modèles et stratégies réflexives : la motivation revêt des réalités très différentes.

Il s'agit d'une dynamique en construction et reconstruction permanente.

Qu'ils soient internes, liés à l'activité elle-même, ou externes, de nombreux facteurs entrent en interaction et expliquent ce qui nous pousse à agir. Le travail personnel, le fait de soi-même agir pour soi dépend également de cela.



De la curiosité naturelle à la peur d'échouer

Pour nombre de chercheurs la curiosité est en nous. Un état, un besoin, une disponibilité ou une pulsion. Elle serait innée.

Avec le substantif latin « *cura* » qui signifie le soin ou l'intérêt que l'on apporte à quelque chose, la curiosité, est définie comme la qualité de quelqu'un qui a envie de connaître, de savoir.

Loin du « *vilain défaut* »

La curiosité semble plutôt être un « *pouvoir* », celui qui aide à l'intelligibilité du monde mais aussi de soi.

Très tôt, ce pouvoir d'agir permet de tâtonner puis attraper, tanguer puis marcher, bégayer puis parler. Le goût pour l'expérience semble effectivement spontané et naturel. Échec ou succès, heureusement que les premières découvertes de l'enfance ne sont pas jugées de façon binaire.

C'est bien plus complexe, mais pourtant force est de constater que cette forme de bienveillance se perd au fil du temps.

C'est ce qu'on peut voir avec la peur d'échouer. Celle qui tétanise et empêche d'agir.

Processus de protection, elle résulte souvent de facteurs externes, notamment celui du poids de la société. Comment garder l'envie d'oser, quand ce qui compte est le résultat plutôt que la démarche.

S'engager dans un travail personnel demande également de la surmonter mais ce n'est pas simple.

Il est difficile d'accepter l'idée que chaque action ne doit pas nécessairement être faite pour réussir, surtout quand il est question de soi.

Néanmoins, le fait de ne pas agir par peur de l'échec, n'est-il pas déjà un échec ? En ce sens, la pire chose qui peut arriver n'est-elle pas de réussir ?

Cela nous amène à ce qu'est l'échec et ce qu'est la réussite ?

Si les perceptions sont bien évidemment propres à chacun, à son parcours, ses objectifs, ses modèles... l'échec n'est et ne reste qu'une étape. Celle d'une expérience, d'une preuve d'audace. Ce détachement est une dimension essentielle dans le travail personnel où **ce qui compte est l'enrichissement pour soi.**

À partir de là, pourquoi ne pas passer de la peur d'échouer à la décision d'échouer ...

Les 7 « R »

Ce sont, selon Mark Coopersmith, les 7 étapes qui permettent de dépasser l'échec et aller vers la réussite :

- **RESPECTER** l'échec : Il est tout autour de nous, comme la gravité.
- **RÉPÉTER** : s'entraîner sans relâche, améliorer ses techniques avant de se lancer.
- **RECONNAÎTRE** l'échec : ne pas faire l'autruche quand il arrive.
- **RÉPONDRE** : ne pas rester les bras ballants, réagir d'une façon ou d'une autre.
- **REBONDIR** : l'échec doit tôt ou tard servir à une expérience meilleure.
- **RÉFLÉCHIR** : il faut prendre le temps de méditer l'échec pour en tirer des leçons.
- **SE RAPPELER** : commémorer son échec est une démarche saine.

« Peur de réussir » ?

Inconsciemment, échouer peut s'avérer être une stratégie efficace pour se maintenir dans quelque chose que nous connaissons bien, que nous maîtrisons.

Cela ne semble pas logique, et pourtant.

Cela ne signifie pas manquer d'envie, d'ambition, ni même avoir peur d'échouer, le problème se situe au niveau de l'après...

Oui, réussir c'est souvent passer un cap. C'est aller vers quelque chose de nouveau. Face à l'imprévisible, à l'inconnu, voilà une peur insidieuse qui correspond à l'évitement du changement.

Stop à l'auto sabotage.

Cette peur de réussir peut se retrouver chez l'élève qui s'attend à une moindre attention de la part du professeur.

Chez le jeune, qui craint une prise de distance de ses pairs. Tout comme chez l'enfant dont la culpabilité inconsciente refuse de faire mieux que ses parents.

Mais être le plus grand frein à soi-même, ça peut durer des années.

L'adulte aussi anticipe tout ce qu'une réussite peut engendrer comme changement en lui, dans le regard des autres ou encore sa situation professionnelle ou ne serait-ce que sur ses habitudes.



L'Éducation dans tout ça

Pour devenir acteur de changements, de ceux de la société et des siens, l'Éducation doit permettre de comprendre ces mécanismes qui nous sont propres.

Faire face au stress, avoir de l'estime pour soi, contrôler ses émotions ou encore résister à l'immédiat, voilà autant de points essentiels.

Pourtant, ils relèvent tellement du domaine de l'implicite que la plupart des élèves ignorent combien ils sont indispensables pour construire ses propres réussites.

S'il n'y a pas que la réussite scolaire qui soit importante, les mécanismes que l'on travaille dès l'école doivent contribuer à la réalisation de plusieurs formes de réussite tout au long de sa vie.

De soi, pour soi et sur soi, engager un travail personnel demande de savoir réfléchir sur ses connaissances mais aussi comprendre pourquoi et comment en construire de nouvelles.

Ne pas chercher à tout savoir et intérioriser qu'on peut toujours apprendre... **Que ce qui importe est le processus de construction et non pas de reproduction.**

En bref, l'école doit apprendre à vite ne plus être élève.

Face au travail : chacun sa stratégie

« *Aujourd'hui peut-être ou alors demain... et si je peux pas le faire moi-même...* », nous connaissons tous la chanson de l'évitement. Mais face au travail que nous choisissons de faire, nous avons chacun des stratégies, des méthodes : ne parle-t-on pas d'ailleurs de « *travailler avec méthode* ».

Celles-ci peuvent permettre de rendre conscience de notre attitude à l'égard de ce travail : s'agit-il d'une affirmation de soi, de confiance, de curiosité, d'un engagement, d'esprit d'initiative, d'ouverture d'esprit, de persévérance... Dans tous les cas, des stratégies peuvent aider à mener à bien ce travail :

Des stratégies permettant de planifier les tâches :

- activer ses connaissances antérieures associées à la tâche ;
- cerner le but et les exigences de la tâche ;
- se faire une représentation mentale du problème ou du défi ;
- imaginer le résultat attendu ;
- se donner des attentes réalistes concernant les résultats à atteindre ;
- se représenter le déroulement de la tâche et des scénarios possibles pour la réaliser ;
- déterminer les ressources disponibles et celles à prévoir ;
- élaborer un plan de travail où sont énumérées par ordre chronologique les étapes à réaliser.

Des stratégies permettant de réaliser les tâches :

- se donner une méthode de travail ;
- rassembler les informations pertinentes ;
- identifier les obstacles rencontrés.

Des stratégies de mise en contexte, en répondant aux fameuses questions :

- quoi ?
- quand ?
- où ?
- comment ?
- pourquoi ?
- combien ?

Des stratégies permettant d'organiser idées et concepts :

- faire un remue-méninge ;
- comparer les similitudes et les divergences à l'aide de tableaux ;
- élaborer une carte réseau, des listes et des schémas ;
- clarifier mots ou concepts en les situant dans différents contextes ;
- faire des résumés et des synthèses.

Stratégies permettant de réguler les apprentissages :

- faire le point sur le travail accompli ;
- relire pour mieux comprendre ;
- modifier des stratégies au besoin et faire des réajustements ;
- confronter ses réflexions, ses démarches, ses résultats avec d'autres ;
- s'autoévaluer ;
- évaluer l'efficacité de certains moyens utilisés.

Témoignages historiques

Comme l'atteste un fragment de tablette écrite à Sumer il y a environ 4 000 ans, les devoirs existent depuis longtemps et ne sont pas toujours « *payants* » :

« *... ils m'ont donné mon travail écrit. Je suis rentré chez moi... J'ai lu ma tablette et mon père était content...* » Réveille-moi tôt demain. Je ne dois pas être en retard, sinon mon maître me fouettera ». *Je suis arrivé avant mon maître. Je l'ai salué avec respect. Mon maître a dit : « ton écriture n'est pas bonne » et il m'a fouetté. Il m'a dit : « tu n'as pas bien pratiqué l'art du scribe. »* ».

En 1994, les études dirigées devaient apporter une solution au problème :

« *Les maîtres aident les élèves à intégrer diverses méthodes et à mieux les utiliser à bon escient. Ils contribuent ainsi à développer leurs capacités d'attention, d'organisation et de réflexion (...)* dans ces conditions, les élèves n'ont pas de devoirs écrits en dehors du temps scolaire. ».

Et depuis... ? Chacun cherche le bon usage du travail personnel dans et hors la classe.

Référence

- *Groupe français d'éducation nouvelle*
http://www.gfen.asso.fr/fr/devoirs_ou_travail_personnel

Partager son travail personnel sur Internet

Travail personnel ne veut pas forcément dire travail solitaire et secret... Avec l'arrivée d'Internet de nombreuses personnes exposent et partagent leur travail personnel. Les intérêts sont multiples : partager ses connaissances et ses recherches mais aussi trouver par ce biais motivation, aides et contributions éventuelles.

En effet, s'astreindre à rédiger régulièrement, à faire des points d'étape est déjà une façon de se discipliner, de rythmer son travail par des rendez-vous que l'on s'impose vis à vis d'autres lecteurs.

De plus, cela permet, même sur des sujets pointus, de récolter auprès de personnes intéressées et compétentes des avis, des compléments, des corrections... ce qui nourrit le travail comme la réflexion de fond.

Enfin, partager un travail, même imparfait parce qu'en cours d'élaboration, donne du sens puisqu'il peut être utile à d'autres. De plus, entrer dans cette démarche est une façon concrète de soutenir les mouvements « *Open Science* » et « *Open Edition* » qui militent pour un partage des connaissances ouvert à tous.

Blogs, comptes Twitter, pages Facebook... les supports possibles ne manquent pas !

Témoignage

« Ce n'est pas possible que je fasse une thèse aujourd'hui dans les conditions traditionnelles... »

Si je fais une thèse :

- elle sera financée par crowdfunding ;
- ma veille et ma biblio se feront sur les réseaux sociaux ;
- je suivrai des cours supplémentaires via les plateformes d'online d'éducation que je livetweeterai ;
- je publierai bien entendu en open acces ;
- je l'écrirai collaborativement sur Pirate Pad ;
- j'intégrerai des "citizen" comme membres du jury ;
- Je crois que ça va avoir du mal à passer comme concept auprès des écoles doctorales. ».

Voilà ce que disait, en 2013, Celya Gruson Daniel, co-fondatrice de HackYourPhD et actuellement doctorante au Centre de Recherches Interdisciplinaires.

Références

- *Hypothèses, une plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales* : fr.hypotheses.org
- *le compte Twitter @EnDirectDuLabo où chaque semaine un chercheur différent partage son travail en cours*
- *la communauté HackYourPhd qui oeuvre contre l'isolement des chercheurs et pour une recherche décloisonnée, partagée et ouverte* : hackyourphd.org

Ce que nous disent les textes scolaires

En primaire

Les circulaires du 12 décembre 1951 et du 29 décembre 1956

Elles ont été réactualisées en 1994 et **interdisent aux enseignants du premier degré de donner des devoirs**, « le travail doit être strictement limité » et « sa durée ajoutée à l'horaire total de classe ne doit pas (...) égaler l'horaire de travail que l'on demande à un adulte ». Le hiatus persiste entre législation et réalité puisque 80 à 90% des écoles ignorent ces textes.

La loi du 8 juillet 2013

Elle rappelle l'aménagement des rythmes pour permettre à l'école d'assurer l'aide au travail personnel de tous dans le temps scolaire, et offrir à de petits groupes, après le temps de classe, des activités complémentaires.

Cette réforme doit rendre effective **l'interdiction formelle des devoirs écrits à la maison pour les élèves du premier degré. Elle veut mieux articuler temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.**

Au collège

Arrêté et circulaire du 19 mai 2015 et du 30 juin 2015

Les textes sur l'organisation **dans les classes de collège**, définissent des enseignements complémentaires, **dont l'accompagnement personnalisé**, pour soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans le travail personnel, améliorer les compétences **et contribuer à la construction d'autonomie intellectuelle.**

L'accompagnement personnalisé prend des formes variées : approfondissement ou renforcement, développement de méthodes et d'outils pour apprendre, soutien, entraînement, remise à niveau.

Quelles que soient les formes retenues, il repose sur les programmes.

Au lycée

Circulaire du 29 janvier 2010

L'accompagnement personnalisé comprend des activités coordonnées de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise, par l'élève, de son parcours de formation et d'orientation. Il s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE). Il prend notamment la forme de travaux interdisciplinaires.

Lire l'article page 18 sur les travaux personnels encadrés (TPE, note de service du 16 juin 2011).

Lien avec les familles

Un enfant vit une scolarité épanouie si le contrat école-famille est clair. Pour co-éduquer, il faut expliciter l'école, et donc permettre aux familles de :

- vivre de l'intérieur le monde scolaire pour en comprendre les codes ;
- oser s'exprimer, communiquer avec les différents personnels.

Souvent, la première barrière est la langue si elle diffère entre famille et école.

Toutefois, même si le français est partagé, la langue écrite peut prêter à interprétations multiples, et, pour les parents éloignés de l'école, les devoirs rapportés par les enfants peuvent vite devenir sources de conflits.

Pourtant, dans les familles éloignées de l'école, l'engagement dans les devoirs est important parce qu'ils symbolisent pour elles, un enjeu fort et le gage de la réussite scolaire de leurs enfants et de l'accès à un diplôme qui vaudra preuve de réussite sociale.

Comment rendre les attendus de l'école lisibles par les familles ?

Comment instaurer une confiance réciproque pour faciliter le travail personnel de l'élève, dans et hors l'école ?

Témoignage

À l'école Pajol (Paris 18ème), le lien quotidien entre l'école et les familles ne passe pas par les devoirs. Plusieurs actions convergent vers la possibilité d'une éducation partagée.

- **Accueil d'une journée en classe du parent** ayant inscrit un enfant en petite section : faire vivre de l'intérieur la réalité du temps passé à l'école pour percevoir ce qui attend le futur élève. Une rentrée en douceur avec un temps d'adaptation comme un accueil en crèche, des interprètes présents pour traduire les mots de l'école aux parents qui ne les maîtrisent pas encore.

- **La papothèque** : inventer avec les parents, l'éducation de leurs enfants en échangeant avec des adultes formés à la clinique et au transculturel, confronter les modes éducatifs des différentes cultures en mandarin, en tamoul, en arabe, tenter de comprendre les écarts.

- **L'exposition de l'ordinaire** : une journée par an, inviter les parents à vivre l'école en se mettant aux tâches scolaires décidées par les enfants (faire une dictée, apprendre un poème, faire de la gym,...) pour qu'ils comprennent mieux ce qu'est le travail personnel à fournir.

- **Atelier d'apprentissage du français langue seconde** en utilisant les supports de l'école : le cahier de liaison, le règlement intérieur, le menu de la cantine, les évaluations, ...

- **Ateliers périscolaires (Gs/Cp/Ce1) en deux langues** avec des médiateurs qui vont aider à construire le langage conceptuel utilisé à l'école dans la langue maternelle (éviter de laisser la langue maternelle à un seul usage familial et utilitaire).

- **Rencontres de parentalité** : quand élever un enfant ne va pas de soi et s'avère difficile sans repères, proposer à l'école un espace de discussion avec des professionnels pour écouter, soutenir (psychologue scolaire, médiateurs).

Références

- S. KAKPO, 2012, *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Éducation et Société ».
- *Dispositifs institutionnels de soutien à la parentalité sur Eduscol* : <http://eduscol.education.fr/cid53753/soutien-a-la-parentalite.html>

L'éducation populaire, un travail pour soi, sur soi, volontaire et tout au long de la vie !

Volontaire pour s'engager dans une association, pour militer dans un syndicat, pour pratiquer la danse ou pour aller en formation continue, on fournit un sacré travail personnel !

On apprend et on progresse sans toujours s'en rendre compte et à son rythme sur des sujets, des pratiques qui nous intéressent.

Parfois cette démarche d'apprentissage est consciente : on s'engage dans une formation continue, parfois obligé par l'employeur. Mais le plus souvent, cette formation et cette progression viennent de façon naturelle, par envie de se dépasser (loisirs sportifs, activités artistiques, bricolage ...), par la dynamique de la démarche de projet, par l'apprentissage « *sur le tas* » avec des pairs.

Par exemple si je milite dans une association de solidarité internationale, je vais me former petit à petit sur les relations Nord-Sud, le mécanisme de la dette, les modèles de développement. Dans un syndicat, je deviendrai de plus en plus pointu dans la négociation, l'animation de réunions, et cela sans qu'on m'ait recruté sur CV avec des compétences déjà acquises !

Qui dit éduc' pop' dit priorité à la dynamique de groupe, on apprend aussi beaucoup **par le lien avec les autres**. C'est ce qui fait la différence entre l'activité de gym pratiquée à la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) et celle pratiquée en salle de sport. C'est toujours de la gym, mais dans le premier cas, il y a le projet pour l'encadrant de créer un groupe, de proposer des temps conviviaux, une implication dans la structure, une participation aux décisions.

De même dans une colo ou un centre de loisirs, dans un syndicat, une association, on apprendra à « *faire avec les autres* » à vivre la démocratie de façon pragmatique : prise de décisions, concessions, apprentissage des différences, de la communication inter-personnelle.

On travaille aussi sur soi et **on développe des savoirs-être et du mieux-être** (confiance en soi, estime de soi, effort, goût de la chose bien faite ...) mais pas à la façon des stages de développement personnel qui ont cet objectif principal ; on le fera entre autres choses, **en s'appuyant sur un projet ou une pratique**.

Qui dit éduc' pop' dit aussi dimension politique, avec des valeurs fortes véhiculées par les structures, visant à la transformation sociale : émancipation, esprit critique, capacité à inventer d'autres schémas de pensée, capacité à construire des alternatives.

Aux sources de l'éducation populaire, il y a historiquement Condorcet et sa volonté de former des citoyens capables de discerner et de prendre des décisions en ayant pleinement conscience d'enjeux complexes.

Ces apprentissages « *non formels* » sont de plus en plus reconnus : dans le CV, dans les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience.

À l'école, les enfants qui ont des pratiques d'éducation populaire ont une longueur d'avance en matière de socle de compétences.

Dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, la co-éducation entre parents, enseignants et acteurs d'éducation populaire devrait permettre de davantage reconnaître le rôle déterminant de ces derniers en matière de travail personnel des élèves : 2 heures de danse, ça vaut bien une série d'exercices à la maison, non ?



Devoirs ou temps de travail personnel ?

Serpent de mer que de savoir si les élèves doivent ou non avoir des devoirs à faire et s'ils doivent les faire dans ou en dehors du temps de classe.

Peut-être faudrait-il -pour sortir d'un débat stérile- poser autrement la question et se dire que le travail personnel des élèves est indispensable, qu'il nécessite des conditions favorables matérielles et psychologiques, qu'il n'est pas une compensation de ce qui n'a pas pu être fait en classe.

Le travail personnel répond à des objectifs de préparation, de mise en lien, d'appropriation, d'interrogation, de prolongement.

Il s'appuie sur des méthodes de questionnement, de mémorisation, de résolution.

Il doit intervenir à la bonne fréquence et au bon moment, dans le cadre de la progression des cours, en fonction de l'avancée de chaque élève, quand celui-ci est assez disponible pour se mobiliser (pas en grande fatigue...).

Il doit donc être préparé, adapté et non systématique.

Il n'est pas indispensable qu'il y ait du travail de ce type tous les jours. Il peut parfois se faire en classe et parfois en dehors.

S'il doit se faire à la maison, il faut également que les parents en comprennent le sens et éventuellement comment ils peuvent aider.



Dans tous les cas, l'enfant doit voir un intérêt dans ce travail. Une valorisation de ce qu'il sait faire, c'est encore mieux !

Témoignage

Comme le précise Louis LAROCHE, un enseignant québécois :

« La pertinence et la qualité du travail à la maison que je propose à mes élèves est plus importante pour moi que la quantité [...]

Il ne faut pas surcharger les élèves. Une journée à l'école, c'est long. Demander à un élève de faire un devoir c'est comme demander à un employé de bureau de refaire 2 heures de travail en plus en soirée [...]

Un devoir justifié doit être bien ciblé et pas trop compliqué [...]

Je ne donne pas à la maison ce qui pourrait être fait aussi bien en classe. [...]

Je ne pénalise pas les élèves qui ne remettent pas leurs travaux. Je préfère personnellement leur proposer des choses qui sont intéressantes et pertinentes. [...] ».

Pour lui, ces devoirs doivent servir à :

- *amorcer une activité de classe. Par exemple, pour un cercle de lecture qui aura lieu en classe, les élèves se préparent en lisant un livre à la maison. Ce n'est pas obligatoire, mais l'élève qui se présente à l'activité sans préparation ne sera pas fonctionnel ;*
- *donner accès à des ressources qui ne sont pas dans la classe. Par exemple, l'élève a la responsabilité de faire une entrevue avec un expert de son choix ;*
- *démontrer son expertise. Je dis aux élèves qu'ils sont tous des experts dans quelque chose. Par exemple, je peux leur demander de faire une critique d'un jeu qu'ils ont à la maison ;*
- *renseigner les parents sur les apprentissages faits en classe ou durant une sortie. Par exemple, on pourrait avoir une leçon de politesse au musée Maison Sir George Étienne Cartier dans le vieux Montréal. En devoir, l'enfant pourrait démontrer son apprentissage à ses parents en leur faisant la leçon et en répondant à leurs questions. C'est valorisant ;*
- *se rapprocher de la vraie vie. Ça coûterait combien si vous installiez du tapis dans votre chambre à la maison ?*

Qualifier le temps de travail de l'élève

La notion de travail recouvre l'activité, le « fruit du travail » et son contexte de production, en l'occurrence scolaire, social et familial. L'effort, le rendement et l'efficacité sont constitutifs, l'engagement et le plaisir également convoqués.

La difficulté à calculer le temps de travail personnel effectif de l'élève et plus encore, son rendement, est évidente. Le travail hors la classe pour l'école, terme consacré pour les devoirs à la maison, est le travail explicitement demandé par l'école : les « leçons » et les « devoirs » ; le travail « en plus » donné par les familles ou choisi par les élèves (Meuret & Bonnard, 2010).

Qualifier le temps de travail de l'élève et sa nature appelle quelques distinctions

1. Le temps en classe : à l'intérieur du temps prescrit (emploi du temps idéal, d'après les textes)

- **le temps réel de travail** (sont retirées les heures non prévues par manque de ressource, absences et retards des enseignants et des élèves, les pauses) ;

- **le temps d'effort** : l'élève est réellement engagé dans la tâche scolaire, il est attentif.

2. Le temps hors la classe comprend lui aussi le temps réel de travail et le temps d'effort.

Pourtant, difficile d'établir le **volume horaire** consacré au travail hors la classe. En **premier degré**, le temps passé quotidiennement en CP varie de 12 à 27 minutes quotidiennes et en CM2 de 22 minutes à 45 minutes, selon les élèves (50% de plus d'après les enseignants), c'est-à-dire de 1 à 3 heures hebdomadaires. Les durées du **second degré** font état d'un temps hors-classe de 6 à 10 heures hebdomadaires en collège et de 10 à 15 heures en lycée.

Un rapport de l'inspection générale identifie les constituants d'un **travail** hors la classe **efficace**, indispensable car structurant. Les activités hors de l'école en lien avec les apprentissages concourent à leur stabilisation, à l'appropriation et l'acquisition de l'autonomie dans l'étude, inhérente au « *métier d'élève* ».

L'explicitation des méthodes de travail personnel, effectuée en classe, pour les élèves et les parents, suppose une **organisation** et des préalables. Un encadrement pressant nuit à l'autonomie et à un véritable travail personnel, la certitude d'avoir un recours disponible tranquillise des enfants qui n'ont pas grande confiance en eux.

Le creusement d'**écarts** entre élèves en fonction de niveaux sociaux et d'interprétations **familiales** est documenté.

La collaboration avec les parents est essentielle, entre temps personnel et scolaire, elle constitue un enjeu de co-éducation. Chez les élèves et les parents, la recherche décrit des stratégies et des comportements vis-à-vis des « devoirs », comme formes d'un **compromis social** s'ajoutant au **compromis cognitif** exigé par le système.

La variabilité est grande chez les **étudiants**, selon le type d'études poursuivies et d'établissement fréquenté.



Certains évoquent jusqu'à l'absence de corrélation entre **temps** de travail personnel à la maison, en classe et **performances** scolaires. Efficacité et **qualité** du travail impliquent une **aide** à l'élève qui tient compte de chacun. Développer ce travail personnel en cours et à la maison est une proposition pertinente, lorsqu'un lien **explicite** les activités dans une perspective pédagogique globale.

L'activité en classe

On peut définir la notion de travail personnel de l'élève en classe par l'ensemble des processus utilisés par lui, de manière autonome pour s'appropriier les objets d'enseignement : connaissances et compétences.

Le temps de travail personnel est difficile à estimer car si le temps de classe est prescrit (1h de cours par exemple), il faut lui soustraire les temps d'installation, des tâches administratives (appel, cahier de texte), de l'établissement de l'ordre et de l'écoute, de l'attente du collectif, du rêve, ... Et on obtient le temps de l'effort c'est-à-dire le temps réel où l'élève est engagé dans la tâche scolaire, concentré, attentif, en réflexion.

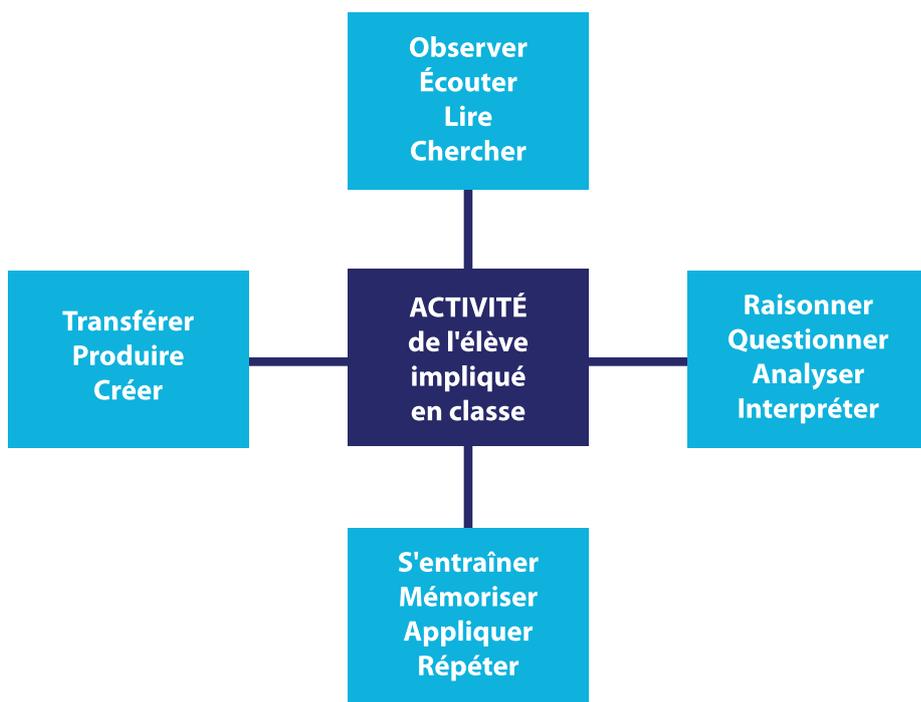
Les chercheurs en clinique de l'activité enseignante ont souvent mis en place **des dispositifs pour observer l'activité réelle** des élèves et ainsi développer l'activité des enseignants.

Car, pendant longtemps, on a lié la réussite ou l'échec scolaire à des dispositions personnelles ou des contextes familiaux.

Un bon travail de l'enseignant consistait à mettre en contact les élèves avec le savoir de la manière la plus claire et cohérente possible. Ce qu'en faisaient les élèves leur appartenait et l'institution « *Éducation nationale* » s'en satisfaisait. Il n'en va plus de même aujourd'hui, les notions de travail personnel et d'activité réelle de l'élève dans et hors la classe apparaissent dans le socle commun de 2015, ainsi que dans les derniers programmes d'enseignement.

La professionnalisation du métier enseignant vise à permettre de prendre en compte cet enjeu fondamental de réussite pour tous : que fait chaque élève de l'activité de son enseignant ?

Les professeurs sont donc formés à produire des situations didactiques



porteuses d'apprentissage et de sens, à les différencier pour que chacun soit sollicité, à apporter une aide personnalisée. Mais ce n'est pas si simple, la classe c'est un collectif et il est aisé de se reconforter en dialoguant un cours par exemple, avec quelques-uns... ou en apportant des réponses avant même d'avoir laissé un temps suffisant de recherche.

La complexité du métier enseignant n'est plus à prouver, c'est pourquoi

la recherche en éducation éclaire les obstacles à surmonter pour faire entrer les élèves en apprentissage, l'observation de leur activité réelle en est une voie¹.

Patrick Rayou et Gérard Sensevy² ont exploré sous un autre angle cette problématique du travail personnel de l'élève en classe et ils ont défini trois registres sur lesquels il s'appuie, en allant du côté de la recherche en didactique, en sociologie et en psychologie.

● Le registre cognitif

Le travail personnel joue sur le registre cognitif c'est-à-dire **le travail de la pensée et du raisonnement**. Les élèves et l'enseignant peuvent rester à un stade procédural (savoir que) sans accéder au stade de la problématisation (savoir pourquoi) et donc à une plus grande autonomie. On retrouve ici la question de **l'explicitation de la pédagogie**, l'enseignant a tendance à penser que cela va de soi, et **l'implicite n'est pas explicite pour tous**.

● Le registre de la culture

Le second registre est celui de la culture, pour réussir à l'école, les élèves doivent s'appuyer sur une culture légitime. Dans les milieux populaires, **les univers culturels sont disjoints voire concurrentiels avec ceux de l'école**.

On peut donner en exemple la culture du jeu vidéo, très répandue dans les milieux populaires, et peu valorisée dans le milieu scolaire.

● Le registre identitaire-symbolique

Enfin, le troisième registre sur lequel va pouvoir se fonder ou non le travail personnel est le registre identitaire-symbolique. C'est la « *façon subjective et sociale dont le jeune peut ou souhaite s'inscrire dans les différentes situations auxquelles il est confronté* », c'est lié à **comment il se perçoit à l'école et comment il est perçu**. C'est ce registre qui permet de faire évoluer les modes de pensée des individus, d'accepter la confrontation aux autres, aux idées. C'est aussi la notion de **rapport au savoir** qui entre ici en jeu.

Ces trois registres doivent être travaillés ensemble pour permettre l'engagement et la persévérance des élèves. Le travail personnel de l'élève s'engage si la motivation est présente.

Motivation, engagement, persévérance

Ils sont indissociables de la possibilité de réussite

Qu'est-ce qui les soutient ?

Qu'est-ce qui fait qu'on peut les perdre ?

Les observations et analyses de situations de classe ainsi que les entretiens menés par les chercheurs en sciences de l'éducation nous apprennent que « *l'illusion d'incompétence*³ » démotive et fait baisser l'estime de soi, même si les habiletés intellectuelles sont bien présentes. Le sentiment de compétence tout comme celui d'utilité de la formation ainsi que le plaisir éprouvé à être en milieu scolaire soutiennent la motivation.

En donnant du sens aux contenus, en permettant aux élèves de les appréhender comme leur permettant d'accéder à une meilleure compréhension du monde, l'engagement est facilité.

Le travail personnel de l'élève commence dans la classe, car comment peut-on imaginer que le travail demandé hors la classe pourra être effectif et porteur de sens s'il n'a pas été engagé en présence de l'enseignant ?

Il interroge les pratiques pédagogiques mais aussi et plus largement les pratiques enseignantes : le rapport aux savoirs, l'« *effet-maître* », l'explicitation de la pédagogie, les gestes professionnels de gestion bienveillante, les pratiques coopératives, l'évaluation positive, ...

Le mot de la fin aux enfants : à découvrir sur la chaîne You Tube du réseau Canopé.

<https://www.youtube.com/watch?v=aWjLJi3lRw>

une vidéo, réalisée en classe de CM1 à l'école Saint-Exupéry de Langon, qui donne la parole aux élèves sur leur façon d'envisager leur travail personnel.

Comment l'appréhendent-ils ? Dans et hors de la classe ? Seul ou en groupe ?

Quelle est pour eux la place de l'enseignant, de leurs parents, de leurs amis dans l'élaboration de leur travail personnel ?

1. Article de l'IREM Franche Comté sur l'activité réelle de l'élève en classe pour développer l'activité enseignante
<http://www-irem.univ-fcomte.fr/download/irem/document/article-danielle-roger.pdf>

2. Rayou P. et Sensevery G (2014) *contrat didactique et contextes sociaux, la structure d'arrière-plan des apprentissages*,
Revue française de pédagogie n°188, p23-38

3. Gurtner JL (2006), « Est-il possible de prédire l'évolution de la motivation pour le travail scolaire de l'enfance à l'adolescence ? »
Revue française de pédagogie, n°155 p 25-33

Travaux personnels encadrés : pourvu que ça dure !

Mis en place en 2000, lors d'une réforme des lycées décidée par le ministre d'alors (Claude Allègre), les travaux personnels encadrés (TPE) étaient initialement prévus en première et terminale. Ils sont maintenant bien installés dans les lycées généraux, même si François Fillon, ministre de l'Éducation nationale en 2005 a supprimé cet exercice en terminale pour faire quelques économies sur le dos des lycéens. Lors du bilan des réformes des lycées réalisé en 2015-2016, les organisations syndicales représentant les personnels ont d'ailleurs demandé quasi unanimement leur retour en terminale afin de donner du temps aux lycéens, de mieux s'approprier les méthodes permettant de bien réussir cet exercice assez particulier et finalement de mieux les préparer à l'Enseignement supérieur. Nous verrons dans cet article en quoi consistent ces fameux TPE.

● **Les TPE ont deux objectifs affichés :**

1/ aider les lycéens à s'approprier les contenus des programmes de première en s'appuyant sur une démarche interdisciplinaire ;

2/ favoriser l'acquisition de capacités d'autonomie et d'initiatives.

devront suivre la progression du travail et vérifier la pertinence des informations recueillies par rapport au sujet choisi.

Une synthèse de ce travail de recherche devra aussi être rédigée et présentée aux enseignants évaluateurs. Le sujet choisi par les élèves doit s'inscrire dans les thèmes décidés nationalement dans une note de service publiée tous les ans fin juin.

Cette production devra être obligatoirement au carrefour de deux disciplines (les disciplines des professeurs encadrants en général). Par contre, **elle peut prendre de nombreuses formes** : maquette, expérience scientifique, une de journal, vidéo, site ou pages internet, affiches, représentation théâtrale... Le travail réalisé devra néanmoins montrer **qu'un travail documentaire** a été fourni, **qu'une problématique a été posée** et la **production finale** être cohérente avec cette problématique et si possible y répondre.

● **Ce qui caractérise les TPE :**

Un **temps long** (un semestre soit 18 fois 2 heures) qui est donné aux élèves pour concevoir une production collective et l'achever. Il leur est d'ailleurs conseillé de s'aider d'un carnet de bord individuel pour mieux s'organiser.

Les élèves sont bien sûr évalués (et la note compte pour le bac) tant sur la phase d'élaboration du projet par les professeurs encadrants que sur la production et sa présentation orale par des enseignants évaluateurs.



Pour ce faire, ils auront à mener **des recherches documentaires** afin de produire un travail en groupe de deux ou trois, sur un sujet qu'ils auront défini à l'aide **des professeurs encadrants** qui

Pour conclure, les TPE constituent un exercice intéressant en termes de formation. Il est interdisciplinaire et fait travailler des compétences utiles à la poursuite d'études longues voire à la formation du citoyen.

Il est, de plus, apprécié des élèves qui s'investissent en général beaucoup dans ce travail personnel. Espérons qu'il perdurera et sera même reconduit en terminale un jour ou l'autre.

Le cadre associatif et l'accompagnement aux devoirs

L'association PARI accompagne l'enfant dans sa scolarité, elle veut faciliter l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, et soutenir le parent dans son rôle d'éducateur. Implantée à Besançon, quartier populaire de Planoise, depuis 1981, elle soutient près de 400 enfants et jeunes de 6 à 20 ans en mobilisant une équipe de 9 permanents, 80 bénévoles, 4 volontaires du service civique. L'accueil est organisé chaque jour de 14h à 19h pour des activités diverses qui vont de l'aide aux devoirs en passant par des ateliers éducatifs pour enfants allophones ou des activités culturelles partenariales avec les structures de la ville (Musée, Patrimoine, Théâtre, Bibliothèques, Cinémas), ou encore des visites citoyennes pour découvrir le fonctionnement d'une mairie, du Conseil départemental, ...

L'UNSA Éducation a rencontré le président de l'association Alain PUGIN et son directeur Imed JENDOUBI.

Comment les bénévoles ou permanents de votre structure aident-ils les jeunes à entrer dans le travail personnel ?

Les salles d'accueil sont organisées de manière à choisir la forme de travail souhaitée : salle d'autonomie, salle d'entraide, salle informatique, salle d'accompagnement. En fonction de la salle choisie, la présence adulte va varier. Il n'est pas possible de proposer une individualisation de l'aide à chaque enfant ou jeune sur la totalité du temps qu'il va passer dans les locaux. En revanche, si de l'aide est demandée, elle sera toujours apportée. Les bénévoles peuvent participer à des temps d'échanges et de formation autour des processus d'apprentissage ou des démarches nouvelles mises en place en classe.

Le coordonnateur du réseau « *éducation prioritaire* » participe au lien entre les équipes éducatives et les bénévoles concernant les attendus du travail personnel. À l'association, on insiste aussi

beaucoup sur la méthodologie à apporter aux élèves pour les aider à devenir autonomes dans leurs devoirs. Le temps consacré à cette prolongation du travail de classe est réduit, l'association PARI propose des ateliers culturels qui vont enrichir les enfants et adolescents pour contribuer à leur formation globale de futur citoyen : astronomie, chorale, programmation informatique, langage oral, cuisine...

Vivre ensemble, réfléchir et agir ensemble sont tout aussi importants que faire ses devoirs. C'est ce que nous tentons de faire comprendre aux parents qui nous confient leurs enfants. En outre, les permanents proposent chaque semaine, des sorties culturelles (concert, théâtre, expositions, visites...), pour les parents, les enfants, les jeunes, en soirée ou le samedi. Dès leur plus jeune âge, les enfants qui viennent vers nous ont conscience que leur avenir n'est pas rose, notre mission est de leur donner de l'espérance et d'ouvrir des possibles.

La rencontre avec des adultes qui vont porter un regard sans jugement sur eux et pratiquer une écoute empathique, va contribuer à redonner confiance à ces jeunes pour qui le déterminisme social est une vraie réalité.



Quels liens tissez-vous avec les acteurs éducatifs des écoles et établissements de votre zone géographique ?

Parmi nos bénévoles, certains sont des enseignants en retraite qui ont une bonne connaissance du quartier et de l'institution. Cela nous permet de rencontrer les équipes d'écoles une fois par an, parfois de participer à leurs conseils d'école ou de maîtres, pour leur faire part de notre philosophie et de nos actions. Nous avons également des bénévoles qui interviennent directement dans certaines écoles pour des élèves en grande difficulté sur le temps périscolaire d'aide aux devoirs.

Dans le second degré, nous avons tissé des liens étroits de plusieurs natures : membre de conseil d'administration de certains établissements, accueil des élèves exclus temporairement des collèges ou lycées à l'association, rencontres régulières avec les équipes de direction ou de professeurs, échange avec la coordinatrice REP.

L'association PARI est souvent médiatrice entre les parents et l'institution scolaire quand le dialogue est difficile.

En quoi votre action contribue-t-elle à la réduction des inégalités scolaires ?

PARI a commencé tout petit, à partir du constat de travailleurs sociaux qui voyaient des enfants faire leurs devoirs dans les cages d'escalier des immeubles. L'aide aux devoirs a donc été pendant longtemps le but unique de notre association, pouvoir proposer un temps abrité, calme et encadré d'adultes bienveillants à des enfants qui ne trouvaient pas toutes ces conditions à la maison.

Aujourd'hui, nous proposons un projet éducatif plus large : accompagnement à la scolarité, accompagnement à la parentalité, ouverture citoyenne et culturelle. Nous avons le soutien des pouvoirs publics, et comptons pouvoir développer nos capacités d'accueil. Nous allons désormais aussi du côté du monde de l'entreprise en aidant les plus âgés à trouver des stages, nous avons une convention avec le club FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) pour organiser des visites d'entreprises et nous porter garants des jeunes que nous envoyons en stage.



Et ailleurs ?

Les données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montrent une augmentation du temps d'instruction consacré aux matières fondamentales en classe entre 2003 et 2012, le temps passé à faire les devoirs à la maison diminuant de 5,9h à 4,9h hebdomadaires. Ce temps consacré aux travaux donnés par les enseignants varie largement.

Les élèves en établissements favorisés socio-économiquement consacrent en moyenne deux heures de plus par semaine que ceux en établissements défavorisés.

Les devoirs peuvent être encadrés par des instructions officielles

En Belgique,

le ministre de l'enseignement fondamental a mis en place en 2001 un décret réglementant les « **devoirs à domicile** ». Le décret « *Nollet* » précise que **ces travaux prolongent les apprentissages durant les cours**. Ils tiennent compte du niveau et du rythme de chacun ; ils peuvent être individualisés. L'enseignant accorde un délai raisonnable pour leur réalisation et procède à leur évaluation formative.

Au Royaume-Uni,

un rapport de 2015, *Supporting the attainment of disadvantaged pupils*, destiné aux personnels d'encadrement, préconise **l'explicitation par des assistants** des attentes du travail scolaire aux familles défavorisées, et la manière de contribuer.

En Espagne,

« *les devoirs à domicile sont positifs s'ils constituent une réponse aux cas individuels* » ; la réglementation estime que « *pour le cycle moyen et supérieur (8 – 14 ans), les devoirs à caractère mécanique, passif ou répétitif sont inadéquats* ». ».



Aux États Unis,

le débat sur le rythme de travail des enfants est central, les devoirs à la maison controversés. Pour améliorer la coordination, des écoles ont **une stratégie du lien avec les parents** (TIPS : *Teachers involve parents in schoolwork*) qui spécifie fréquence, durée, objectifs et méthodes.

Témoignage

Marie-Hélène FASQUEL-ERHART enseigne au lycée international Nelson MANDELA, à Nantes.

En établissement dans l'académie de Lille, elle a développé l'enseignement en classe inversée, en collaboration avec un collègue de mathématiques, pour un groupe de 2nde en difficulté.

Son expérience de presque 10 ans l'a confortée dans ce fonctionnement qui réserve le temps de classe à des tâches créatives et expressives, individuelles ou collectives, à l'oral et à l'écrit : poèmes, récits, hot-seating, débats, etc.

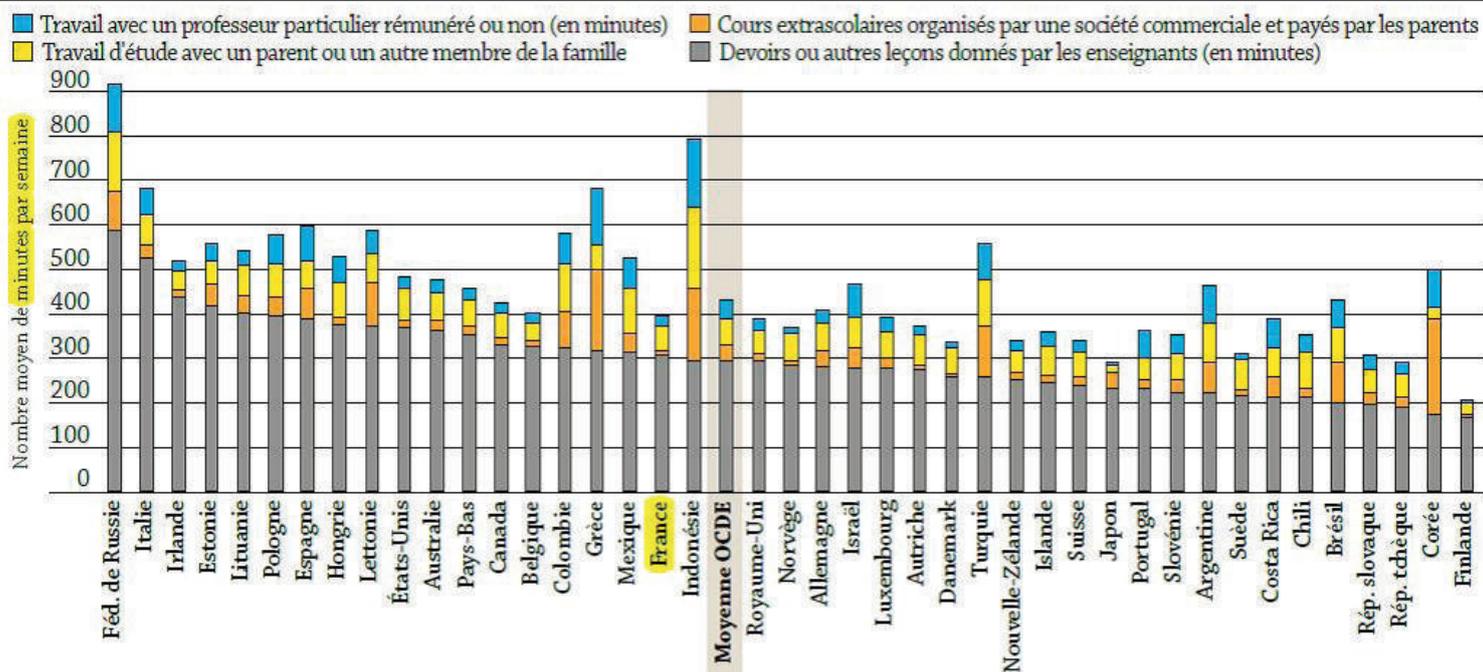
La préparation est effectuée en amont, hors de la classe par les élèves. L'acquisition de connaissances et la réalisation d'activités sont effectuées partout, et validées par l'enseignante, qui s'attache à laisser la possibilité de rattraper, au centre de documentation ou en classe, en cas de défaillance. Malgré l'utilisation intensive d'outils numériques, pas de fracture ni d'incidence d'un contexte social ou familial défavorable : l'enseignant(e) reste attentif(ve) et répond aux situations particulières de manière pédagogiquement adaptée, avec simplicité et pragmatisme. <http://sharingteaching.blogspot.fr/>

Marie-Hélène figure parmi les 50 enseignants retenus pour les finales du **Global Teacher Prize**.

Des spécificités selon les pays

Le graphique des apprentissages après l'école révèle des spécificités ; hors contexte cependant, pas de compréhension. Pour interpréter ces données, organisations et politiques éducatives doivent être connues. L'adéquation des ressources aux besoins et l'optimisation du temps d'instruction sont des pierres angulaires.

Graphique 3. Temps hebdomadaire moyen (en nombre de minutes) consacré par les élèves de 15 ans aux activités d'apprentissage après l'école, toutes matières confondues (PISA 2012)



Remarque : les pays sont classés par ordre décroissant du nombre de minutes que les élèves de 15 ans consacrent par semaine aux devoirs ou autres leçons donnés par leurs enseignants.

Source : OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement (Volume IV) : Ressources, politiques et pratiques*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205369-fr>.

La variation de l'organisation du temps d'apprentissage, en classe comme ailleurs, indique que les pays n'ont pas trouvé la manière la plus efficace d'utiliser le temps de leurs élèves et conséquemment d'organiser leur travail.

Pour aller plus loin

Des sites

Représentations et enjeux du travail personnel de l'élève
<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/111-juin-2016.pdf>

Le travail personnel des élèves en dehors de la classe
https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/actualites.html?tx_news_pi1%5Bnews%5D=243&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=d85f3f6acc12ec33c3127da7000a79a1

Chronique n° 6 : le travail personnel des enseignants à l'ère du numérique
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/10/08102012Article634852791499418173.aspx>

LE TRAVAIL « PERSONNEL » AU COLLEGE ou Le partage des responsabilités didactiques entre le professeur, l'élève et ceux qui accompagnent la réalisation des devoirs en mathématiques
http://www-irem.ujf-grenoble.fr/revues/revue_x/fic/69/69x4.pdf

Le travail personnel
http://www.icem-pedagogie-freinet.org/sites/default/files/travailpersocycle3_0.pdf

Le travail personnel : la nouvelle donne
http://gfen.langues.free.fr/activites/stages_rentree/UE_2016/Le_travail_personnel.pdf

Des livres

MEURET Denis et BONNARD Claire
« *Travail des élèves et performance scolaire* », revue d'économie politique, Vol 120 n°5, 2010

DELERME Philippe
« *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* », Gallimard, coll. L'Arpenteur, 1997

CHALLAMELL Brice
« *Multipliez vos idées* », DUNOD, Efficacité professionnelle, 2005

FERRISS Timothy
« *La semaine de 4 heures* », PEARSON 2007, MÀJ 2010

TOLLE Eckhart
« *Le pouvoir du moment présent* », J'AI LU, Bien Être, MÀJ 2016

Laurent ESCURE
Secrétaire général - UNSA Éducation
Professeur des écoles

Claire BORDAS
Secrétaire nationale - Secteur Communication
Adjointe gestionnaire

Denis ADAM
Secrétaire national - Secteur Éducation
+ Éducation et territoires
CEPI + Maître de conférences associé

ont coordonné ce numéro auquel ont participé :

Secteur Éducation

Christian CHAMPENDAL
Conseiller national - Éducation à l'international
IA-IPR Langue

Véronique DE AGUIAR
Conseillère nationale - Socle commun et évaluation
Chef d'établissement

Domique DE GUEYER
Conseillère nationale - Veille documentaire
CTPS

Stéphanie DE VANSSAY
Conseillère nationale - Numérique et innovations
pédagogiques
Professeure des écoles

Laurence DRUON
Conseillère nationale -
Recherche action " Oxygène(s) "
CEPI

Béatrice LAURENT
Conseillère nationale - Culture
Professeure des écoles, Formatrice ESPÉ

Thierry PATINAUX
Conseiller national - Bac - 3 / Bac + 3
Professeur certifié Mathématiques

Sylvaine PRUVOT
Conseillère nationale - Développement
et organisation du secteur
Professeure des écoles

Angélica TRINDADE - CHADEAU
Conseillère nationale - Recherche en éducation
CTPS

Morgane VERVIERS
Conseillère nationale
Chargée de mission du secteur - Formation
de l'éducation
CPE

Secteur Communication

Claudie ALLAIRE
Conseillère nationale
Chargée de mission gestion
Professeure des écoles

Laurence JACQUEY
Conseillère nationale - Maquette
Professeure EPS

Crédit photo
Pixabay.com-OCCE-

Recherche avancée image google



Questions de Société

www.unsa-education.com

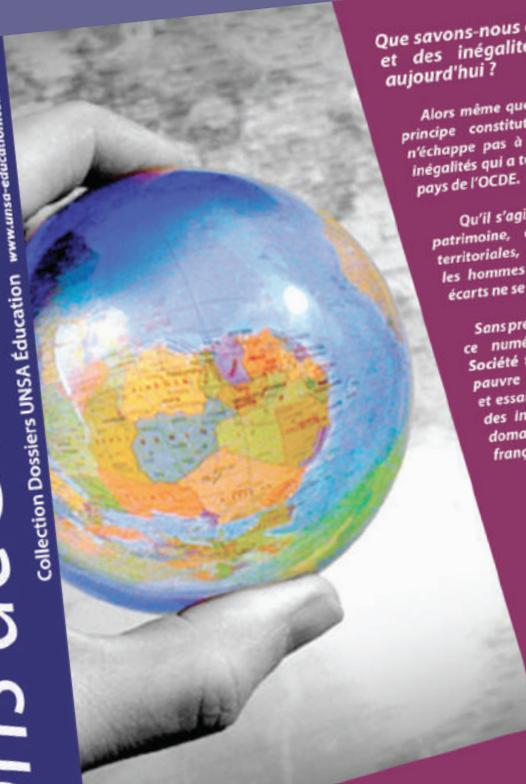
Collection Dossiers UNSA Éducation

www.unsa-education.com

N° 018 - Février 2017

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

UNSA
éducation
La force positive !



Que savons-nous de la pauvreté et des inégalités en France aujourd'hui ?

Alors même que l'égalité en est un principe constitutionnel, la France n'échappe pas à la progression des inégalités qui a touché la plupart des pays de l'OCDE.

Qu'il s'agisse des inégalités de patrimoine, de santé, scolaires, territoriales, ou bien encore entre les hommes et les femmes... les écarts ne se réduisent pas.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce numéro de Questions de Société tente de savoir qui est pauvre aujourd'hui en France, et essaie de comprendre l'état des inégalités dans plusieurs domaines de la société française.

Retrouvez d'autres pistes de réflexion dans les publications de l'UNSA Éducation

Question d'Éduc., c'est aussi un blog à consulter sans modération
<https://questionsdeduc.wordpress.com/>